

ARTISTE DE CIRQUE  
Référentiel d'activités  
Référentiel de compétences  
Référentiel d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc 1 : Conception et élaboration de numéros de cirque</b>			
A.1.1. Veille et analyse des évolutions artistiques et techniques du cirque	C.1.1. Rechercher des informations sur les nouvelles tendances concernant le cirque afin d'identifier les évolutions concernant les numéros acrobatiques, artistiques et relatives aux goûts et attentes du public	<b>Mise en situation professionnelle : Production écrite : création de numéro de cirque</b>  Le candidat rédige un projet de création de numéro de cirque dans lequel il fait état de : - l'analyse de ses recherches - du choix de son univers artistique - la description des gestuelles - la construction par étape du numéro - des enchaînements, combinaisons, ... - des matériels et équipements utilisés  Ce dossier comprendra nécessairement des éléments précis (descriptions, schémas, ...).  <b>+ Oral :</b> Questions posées par le jury	- Le travail de recherches et de réflexions techniques sont structurées et argumentées  - L'univers artistique personnel et la gestuelle sont clairement traduits dans le processus de création  - Les lignes directrices, l'originalité et l'identité artistique du numéro sont démontrées  - Les règles d'écriture et construction d'un numéro de cirque sont maîtrisées  - Les numéros sont imaginés dans une démarche artistique en tenant compte des contraintes physiques et de sécurité
A.1.2. Elaboration d'un projet de création de numéros de cirque	C.1.2. Décrire les éléments caractéristiques, les gestuelles en qualifiant et interprétant un univers artistique afin de définir les registres techniques, esthétiques et expressifs propres au projet de création		
A.1.3 Ecriture du numéro de cirque	C.1.3 Ecrire étape par étape le numéro de cirque afin de concevoir un récit puissant, tout en respectant les règles de construction en dégagant une identité artistique forte et originale.  C.1.4. Réaliser l'écriture dramatique, chorégraphique, musicale de numéro ou spectacle circassien afin de formaliser et structurer le projet de création en prenant en compte les objectifs, la forme artistique et le public ciblé  C.1.5. Concevoir et élaborer des numéros ou spectacles de cirque en imaginant des numéros, figures, enchaînements, ... nouveaux, spectaculaires, afin de provoquer des émotions et/ou présenter un aspect de performance		

	<p>C.1.6. Avoir la capacité à imaginer des combinaisons nouvelles et originales afin d'aboutir à un numéro ou spectacle singulier</p> <p>C.1.7. Composer les enchaînements, les assembler afin de concevoir des séquences circassiennes longues et/ou complexes.</p> <p>C.1.8 Utiliser des procédés de composition et des règles telles que : équilibre du plateau, contrastes, lignes directrices, tempo, ...afin d'organiser dans l'espace et le temps les séquences</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat se montre inventif</li> <li>- Les enchaînements sont composés correctement</li> <li>- Les séquences construites sont organisées dans l'espace et le temps</li> </ul>
<p>A.1.4. Composition du numéro de cirque</p>	<p>C.1.9. Tenir compte des contraintes physiques et de sécurité et du thème développé afin d'adapter et choisir les figures techniques</p> <p>C.1.10. Elaborer et consigner les modalités d'une exécution personnalisée du numéro en mettant son imagination et ses perceptions au service de son interprétation</p> <p>C.1.11. Souligner des intentions de composition : crescendo, le jeu avec la symbolique des espaces, le jeu de la symbolique des relations à l'autre afin de structurer le projet artistique</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes physiques et de sécurité sont prises en compte</li> <li>- L'identité et la personnalité du candidat sont révélées dans le projet</li> <li>- Le projet artistique est construit et structuré</li> </ul>
<p>A.1.5. Définition des moyens et matériels artistiques</p>	<p>C.1.12. Déterminer le matériel d'équilibre et/ou de manipulation ou agrès à utiliser, la nature des engins ou objets utilisés, le nombre, ... afin de permettre le bon déroulement du numéro et répondre aux contraintes et difficultés rencontrées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les besoins techniques du numéro sont définis et recensés correctement</li> </ul>

<b>Bloc 2 : Réalisation de numéros de cirque</b>			
A.2.1. Préparation d'entrée sur piste	C.2.1. Organiser la préparation en s'appuyant sur des méthodes de travail du domaine de la performance sportive afin de gérer son temps et travailler efficacement	<p><b>Mise en situation professionnelle sur piste : Réalisation d'un numéro de cirque</b></p> <p>Le candidat présente un numéro de cirque en solo dans sa spécialité</p> <p>Le numéro de cirque présenté démontre la maîtrise des outils gestuels, des enchaînements, des combinaisons de figures, la justesse de l'interprétation, le rapport à la musique, la précision et la maîtrise de différentes techniques.</p> <p><b>+ Oral :</b> Questions posées par le jury</p>	- Le temps de préparation est optimisé et adapté.
A.2.2. Préparation mentale	C.2.2. Mobiliser et maîtriser les outils de la préparation mentale en s'appuyant sur les techniques de visualisation, activation, concentration, gestion des émotions et du stress, motivation, afin de faciliter l'atteinte de l'objectif		- Les phases essentielles de la préparation mentale et les outils sont maîtrisés
A.2.3. Entretien et développement des capacités corporelles	<p>C.2.3. Jouer sur le temps d'effort et de concentration et l'intensité de l'effort et de la concentration afin d'entretenir, développer et améliorer les capacités corporelles</p> <p>C.2.4. S'échauffer et pratiquer les assouplissements et les renforcements musculaires afin de travailler en même temps la souplesse, la mobilité, la musculation et le gainage et éviter de se blesser.</p>		<p>- La préparation physique (musculation, souplesse, équilibre,...) est réalisée correctement</p> <p>- Le programme d'échauffement est adapté aux besoins et objectifs visés</p>
A.2.4. Entretien des capacités artistiques	C.2.5. Utiliser et mettre en œuvre des techniques d'expression artistique afin de construire un projet d'expression artistique personnel, s'appropriier des gestes et mouvements et perfectionner ses qualités d'interprétation		- La mise en œuvre de techniques d'expression artistique est structurée, adaptée et pertinente.

<p>A.2.5. Répétition et mémorisation du numéro de cirque</p>	<p>C.2.6. Répéter le numéro afin de maîtriser les différentes techniques et mémoriser la gestuelle, le mode de jeu, l'esthétique, ... en inscrivant sa prestation dans le respect du spectacle de cirque et dans le contexte de la représentation et gagner en concentration</p> <p>C.2.7. Mémoriser et réaliser les enchainements du numéro avec un souci de rythme et d'esthétisme afin d'accroître ses performances en situation</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des méthodes de mémorisation sont utilisées correctement et adaptées</li> <li>- Les informations utiles et essentielles sont retenues et hiérarchisées</li> </ul>
<p>A.2.6. Mise en place et respect des règles d'hygiène et de sécurité</p>	<p>C.2.8. Préparer les gestes, les figures et les combinaisons de figures de base et complexes afin de maîtriser son apprentissage dans un objectif de sécurité et de prise de repères</p> <p>C.2.9. Travailler chaque phase du numéro dans l'exécution et la précision en limitant les risques liés à la pratique (blessures, ...) et dans l'objectif de les placer et les enchaîner dans le numéro</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques liés à l'exécution de gestes et figures sont connus et maîtrisés</li> <li>- Les précautions sont prises pour assurer sa propre sécurité et celles des autres autour de sa pratique</li> </ul>
<p>A.2.7. Interprétation du numéro</p>	<p>C.2.10. Mettre son imagination et ses perceptions au service du numéro en anticipant les contraintes techniques et les spécificités du numéro et en utilisant l'espace scénique afin d'élaborer une interprétation personnelle</p> <p>C.2.11. S'engager émotionnellement et corporellement dans son interprétation en tenant compte de la présence du public et de l'espace scénique imparti, de ses caractéristiques et contraintes</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'expression corporelle des personnages, sentiments, états est maîtrisée et prend en compte la complexité technique</li> <li>- Le jeu d'acteur et d'expression est maîtrisé</li> <li>-La prise en compte du public est adaptée.</li> </ul>

<p>A.2.8. Maîtrise des techniques circassiennes</p>	<p>C.2.12. Utiliser un support sonore adapté (texte ou musique) afin de synchroniser le rythme de la gestuelle avec celui de la musique</p> <hr/> <p>C.2.13. Maîtriser différentes disciplines de cirque telles que : acrobatie au sol, acrobatie aérienne, équilibrisme, jonglerie, art clownesque, ...afin de construire des enchaînements et composer des chorégraphies</p> <p>C.2.14. Approfondir en particulier une ou deux disciplines afin de démontrer la virtuosité physique, l'inventivité et la créativité de l'artiste (exemple : banquine, manipulation d'objets, corde lisse, sangles, tissu, trapèze ballant, acro-danse, fil de fer, Roue Cyr, antipodisme, diabolo, ...)</p>		<p>- Le support sonore est adapté</p> <hr/> <p>- Plusieurs disciplines des arts du cirque sont maîtrisées</p> <p>- Un registre de gestes circassiens propres au candidat est démontré et maîtrisé.</p>
<p>A.2.9. Travail en équipe</p>	<p>C.2.15. Communiquer et travailler en équipe en sachant écouter et en faisant valoir son point de vue afin de développer un esprit gagnant-gagnant pour partager des apports constructifs en équipe, créer de la valeur en commun et mettre en place une organisation adaptée par projets.</p>		<p>- La relation au groupe, la cohésion et l'entraide sont développés</p>

<b>Bloc 3 – Entretien du matériel et montage des éléments</b>			
<p>A.3.1. Entretien du matériel</p>	<p>C.3.1. Assurer le nettoyage du matériel et réaliser ou participer à des opérations de maintenance c'est-à-dire toutes les opérations d'entretien, de réparation, de remplacement qui fera l'objet d'un rapport daté et signé par le responsable technique désigné et qui s'intègre au livret de maintenance</p> <p>C.3.2. Réaliser des opérations de contrôle et de maintenance afin de s'assurer que le matériel (notamment agrès, tapis, équipement de protection individuelle, longe, connecteurs...) ne présente pas de risque pour les usagers.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée individuelle : Document de synthèse + oral</b></p> <p>A partir d'un cahier des charges fourni, le candidat rédige un document présentant l'entretien et l'installation de son matériel.</p> <p>Le candidat échangera avec le jury et expliquera les difficultés rencontrées pour l'installation du matériel et la manière avec laquelle il y a remédié.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nettoyage et la maintenance du matériel sont réalisés minutieusement et avec rigueur</li> <li>- Des procédures de contrôle et de maintenance sont planifiées et appliquées correctement</li> </ul>
<p>A.3.2. Installation des équipements du numéro</p>	<p>C.3.3. Participer à l'installation du matériel et des équipements en tenant compte des spécificités du lieu de pratique afin de s'assurer du montage et respecter les règles de sécurité et de prévention</p> <p>C.3.4. Maîtriser l'accrochage d'agrès (trapèzes, cordes, tissus, sangles...) selon les normes techniques en vigueur en utilisant le matériel d'accroche et d'haubanage afin de sécuriser les numéros en hauteur</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le matériel d'accrochage, de levage et de traction est connu et maîtrisé</li> <li>- Le matériel (élingues, manilles, maillons...) qui sert aux accroches des agrès est identifié et utilisé correctement</li> </ul>
<p>A.3.3. Vérification des fixations</p>	<p>C.3.5. Vérifier si la CMU (charge maximale d'utilisation) du point de suspension ou de haubanage est en adéquation avec la charge exercée par le matériel et ses utilisations afin de veiller à l'efficacité de l'installation et prévenir les accidents</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les prérequis à l'installation du matériel sont vérifiés et respectés</li> </ul>

<p>A.3.4. Prévention des risques</p>	<p>C.3.6. Installer des systèmes d'amortissement de chute (tapis, filet, longes, ...) afin de tenir compte des risques inhérents à la pratique</p> <p>C.3.7. Veiller à la répartition égale de la lumière afin d'éviter les zones d'ombre et les contrastes et les phénomènes d'éblouissement</p>		<p>- Le matériel amortissant les chutes est installé correctement et maintenu en conformité</p> <p>- L'éclairage est adapté à l'environnement de travail</p>
<p>A.3.5. Respect des règles de sécurité</p>	<p>C.3.8. Veiller en permanence à un usage des installations en conformité avec le cahier des charges initial et les utilisations prévues à l'origine afin de s'assurer de sa sécurité, celle de ses collègues et de son environnement</p>		<p>- Les règles de sécurité concernant l'installation sont prises en compte et respectées</p>
<p>A.3.6. Participation au démontage</p>	<p>C.3.9. Participer aux opérations de démontage de matériels utilisés afin d'en effectuer le rangement et d'en assurer le conditionnement pour le transport et d'éviter tout endommagement.</p>		<p>- Le matériel est entreposé correctement pour le transport</p>
<p>A.3.7. Organisation du stockage</p>	<p>C.3.10. Organiser et adapter le stockage pour chaque matériel en le référençant par rapport à son usage et en favorisant les endroits secs, aérés, abrités du soleil afin d'optimiser la manutention et rationaliser l'espace</p>		<p>- Le stockage du matériel est adapté.</p>

<b>Bloc 4 : Gestion de sa carrière d'artiste de cirque</b>				
A.4.1. Définition du projet professionnel	C.4.1. Clarifier et circonscrire son projet professionnel en identifiant l'environnement socio-culturel en fonction des contraintes et opportunités du marché afin d'évaluer sa faisabilité technique et économique	<p><b>Mise en situation professionnelle : projet professionnel – dossier écrit soutenu à l'oral.</b></p> <p>Dans le dossier, le candidat fera état de ses compétences, de sa singularité, de son identité artistique,... il présentera sa stratégie de communication, ...</p> <p>Le candidat disposera de 30 minutes pour présenter à l'oral son projet professionnel et de 10 minutes pour répondre aux questions du jury.</p>	- La faisabilité et la viabilité du projet professionnel est démontrée et argumentée	
A.4.2. Gestion administrative de sa carrière artistique	<p>C.4.2. Choisir le statut et le mode d'exercice de l'activité afin d'identifier l'ensemble des démarches administratives nécessaires pour créer l'activité</p> <p>C.4.3. Maîtriser la réglementation et le cadre social : l'intermittence, les conventions collectives, ... afin d'identifier les incidences du droit du travail dans sa pratique professionnelle</p>		- Les statuts juridiques, fiscal et social sont connus et maîtrisés	- Le droit social lié à l'activité est maîtrisé
A.4.3. Budgétisation de projets artistiques	C.4.4. Élaborer et formaliser un budget prévisionnel afin de déterminer les moyens et les ressources qui permettent la réalisation du projet		- Les outils fondamentaux pour chiffrer un projet sont maîtrisés	
A.4.4. Recherche d'emploi	C.4.5. Développer des recherches d'emploi en contactant des employeurs, en préparant des auditions afin de trouver et saisir les opportunités d'emploi		- Une stratégie de recherche d'emploi est élaborée correctement	

<p>A.4.5. Négociation de contrats</p>	<p>C.4.6. Lire et interpréter un contrat en comprenant les risques associés à chaque type de contrat et à chaque clause contractuelle afin de limiter les risques juridiques qui peuvent survenir et maîtriser la relation avec le producteur</p> <p>C.4.7. Maîtriser le cadre juridique du droit d'auteur afin de permettre la protection, l'exploitation et la défense de la création des numéros de cirque</p>		<p>- Les aspects juridiques des contrats sont maîtrisés</p> <p>- Les notions juridiques de droit d'auteur sont maîtrisées</p>
<p>A.4.6. Elaboration d'un dossier artistique</p>	<p>C.4.8. Rédiger un dossier pour se représenter en tant qu'artiste et/ou son projet comprenant un CV, la démarche artistique, la présentation du projet, des images, ...afin de démarcher et prospecter les cirques</p>		<p>- Le dossier est structuré, étoffé et soutenu par un matériel d'appui approprié.</p>
<p>A.4.7. Promotion de son activité d'artiste de cirque</p>	<p>C.4.9. Elaborer une stratégie de communication en créant et diffusant des supports de communication afin d'accroître sa visibilité et faire connaître le(les) numéros de cirque</p>		<p>- La stratégie de communication décrite est pertinente</p>
<p>A.4.8. Mise en place de marketing digital et utilisation de réseaux sociaux</p>	<p>C.4.10. Mener des actions de communication proactive en utilisant des outils numériques : site internet, réseaux sociaux, applications spécifiques, ... afin d'amplifier la visibilité et assurer une présence effective et constante</p>		<p>- Les outils numériques de communication sont maîtrisés</p>

<p>A.4.9. Constitution et développement d'un réseau professionnel</p>	<p>C.4.11. Développer son réseau professionnel et relationnel en identifiant les interlocuteurs clés à contacter afin de constituer, encourager les complémentarités et créer des contacts utiles et/ou retrouver des contacts anciens et renouer le dialogue</p>		<p>- L'utilité professionnelle du réseau relationnel est analysée correctement et les contacts sont identifiés</p>
<p>A.4.10. Veille et développement d'une culture circassienne</p>	<p>C.4.12. Repérer les sources et les documents de référence dans sa spécialité, les événements significatifs afin de s'informer sur les évolutions du secteur</p>		<p>- La veille est réalisée efficacement et est pertinente</p>
<p>A.4.11. Utilisation de langues étrangères</p>	<p>C.4.13. Maîtriser plusieurs langues étrangères afin de travailler à l'international</p>		<p>- Plusieurs langues étrangères sont maîtrisées.</p>